

DEC133053DAJ

Décision portant renouvellement de Mme Maïté Armengaud aux fonctions de médiatrice du CNRS

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° DEC953157SJUR du 30 novembre 1995 modifiée portant création de la fonction de médiateur du CNRS,

DÉCIDE :

Art. 1^{er} - Mme Maïté Armengaud, ingénieure de recherche, est renouvelée dans ses fonctions de médiatrice du CNRS, à compter du 1^{er} janvier 2014.

Art. 2. La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 14 novembre 2013

Alain Fuchs

BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

CNRS
3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16

Directeur de la publication
Xavier Inglebert

Pour consulter le BO et ses archives
<http://www.dsi.cnrs.fr/bo>

Dépôt légal à parution
Novembre 2013
ISSN 1148-4853

